

RÉUNION du 3^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE
COMPTE RENDU N°3
Jeudi 14 juin 2018

Salle dite « d'anglais » de l'école Jacques-Yves Cousteau de Bignoux (86800)

Présents :

Les enseignants : Mme Bonnet, M. Caillot, M. Bourriaud et Mme Colin

Les représentants de la mairie : Mme Lassus, Mme Rapiteau, M. Thévenet (adjoint chargé des affaires scolaires)

Les représentants de parents d'élèves : M. Farrugia, Mme Furet, Mme Neveu

Excusés :

Mme Rallet (IEN),

M. Garcia (Maire de Bignoux),

Mme Rouil, Mme Villard (représentantes de parents)

Mme Bernard (enseignante)

Secrétaire de séance : M. Guilhem Farrugia

Début de séance à 18h30

Ordre du jour :

1. Préparation de la rentrée 2018-2019 : effectif, répartition, organisation
2. Bilan des actions pour l'année 2017-2018 en lien avec le projet d'école
3. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
4. Questions diverses.

L'équipe enseignante travaille actuellement sur le projet d'école 2018-2021. Le document doit être validé sur cette fin d'année. Il sera présenté au Conseil lors de la prochaine réunion (octobre/novembre 2018).

1. Préparation de la rentrée 2018-2019 : effectif, répartition et organisation :

105 élèves cette année répartis sur 4 classes

Départs :

15 élèves de CM2 partent au collège

1 élève de GS

2 familles : 1PS, 1GS, 1CP, 1CM1

Arrivées :

11 arrivent en PS

1 fratrie arrive : 2 élèves en CE1

1 élève en CP (petite sœur en PS)

Pas d'accueil de TPS

Effectif pour 2017-2018

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2017-2018)	16	13	12	12	11	13	13	15	105
Admissions faites pour 2018-2019	11	(-1) 15	13	(-2+1) 11	(-1+2) 13	11	13	(-1) 12	99

Soit 24,75 élèves / classe

Répartition pour 2018-2019 :

classe 1 PS-MS	classe 2 GS-CP	classe 3 CE1-CE2	classe 4 CM1-CM2
11 + 15 = 26	13 + 11 = 24	13 + 11 = 24	13 + 12 = 25

L'admission des PS est actuellement réalisée.

Moment d'échanges à venir dans la classe avec les nouveaux élèves et leur famille la dernière semaine d'école : **mardi 3 juillet à 17h30.**

Concernant l'admission, tous les enfants nés en 2015 peuvent être accueillis en PS.

Organisation de la semaine

- Pour 2017-2018

lundi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
mardi	9-12h	13h30-16h	
mercredi	9-11h	TAP 11h-12h (Mairie)	
jeudi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
vendredi	9-12h	13h30-16h	

- Pour 2018-2019, organisation sera la même.

Organisation spatiale

- Classe 1 : Mme Sandrine Huet – Enseignante nouvellement nommée sur le poste ; M. Ben-Ali Belmokadem est nommé à Andersen (Poitiers) pour la rentrée prochaine

- Classe 2 : Mme Nathalie Bonnet

- Classe 3 : M. Patrick Bourriaud

- Classe 4 : Mme Lydia Colin et M. Alban Caillot (les mardis ou jeudis)

ATSEM : Nadine avec Mme Huet

Eloïse avec Mme Bonnet

- Classe 1 en maternelle

- Classe 2 maternelle/élémentaire, donc avec une organisation et des horaires des deux cycles

- Classe 3 et 4 en élémentaire

Matin et AM : possibilités d'ateliers ou de travaux autour de projets réunissant plusieurs classes dans la salle d'anglais.

Après-midi :

- PS : au dortoir avec une ATSEM

- MS : en repos dans la « classe rose » sous la surveillance de l'autre ATSEM qui est à son bureau dans la « tisanerie ». Pour la rentrée prochaine, des modifications sont envisagées : discussions actuellement pour installer un petit bureau ATSEM dans la classe pour permettre une surveillance accrue pendant le repos des moyens pour favoriser l'endormissement ou permettre un temps de repos plus bénéfique.

- GS : avec Sandrine dans l'ancienne « classe d'Elisabeth » : accueil des élèves après le repos et la sieste. A 14h15, les GS sont reconduits dans leur classe avec les CP par l'ATSEM.

→ **Toutes les salles sont occupées**

TAP : La mairie reconduit le financement des TAP pour l'année 2018-2019. Le budget est cependant diminué par rapport à l'année précédente. Pour compenser cette baisse, il faudra probablement supprimer une période d'activité.

2. Bilan des actions pour l'année 2017-2018 en lien avec le projet d'école

➤ Bilan des projets aboutis :

- Classe transplantée du 5 au 9 mars 2018 à la Trinité/Mer (CE-CM)
- Piscine pour les CP/CE1/CE2/CM1 : 4 séances seulement. L'année prochaine : demander à avoir les séances sur une autre période pour ne pas subir encore les périodes de travaux. (merci à la mairie pour le financement du transport ; les frais pour la location du bassin et les MNS sont désormais pris en charge par GrandPoitiers).
- 2 séances cinéma pour les élèves de PS/MS et GS/CP + une 3ème pour les GS/CP (merci à l'APE pour le financement du transport et des entrées).
- Spectacle de danse « La mue » en lien avec la séance de cinéma (merci à l'APE pour le financement des entrées).
- Sortie et atelier au Musée Sainte-Croix pour les PS/MS et GS/CP
- Défilé de printemps le 30 mars. Merci à l'APE pour le financement de l'animation « Les Zygomatics » et pour l'organisation et la sécurité lors de la déambulation. Merci également aux parents pour les crêpes !

➤ USEP :

- CM :
 - La « Tiny Ryder Cup » : 1er juin au Golf de Chalon à Poitiers. 5 classes de primaire, 1 classe de collège. Ateliers gérés par collégiens de la section « Golf ». 2ème phase de la rencontre le 28 septembre 2018 pour suivre la « RyderCup » sur grand écran.
 - Le « P'tit Tour à vélo » 24 km pour aller aux Bois de Saint-Pierre, le 5 juin (Merci à la commune pour le retour des vélos).
- CE :
 - Lancer, courir, sauter, le 7 mai à Savigny
 - Jeux collectifs et jeux d'opposition, le 5 juin à Béruges
 - Orientation, 2 juillet à Bignoux
- GS-CP : Orientation « Promenons-nous dans la ville », au parc de Blossac et 2ème phase dans le centre-ville de Poitiers, le 25 juin + dernière rencontre le 3 juillet à l'école « Pablo Neruda ».

➤ Autres projets :

- Elèves de CM :
 - Projet « Théâ » avec l'OCCE.
 - Journée « Partage avec les autres écoles du projet » 12 juin.
 - Ateliers de pratiques + restitution du travail de l'année devant les autres classes participantes.
- Elèves de CE : Projet « Radio Scolaire » avec des lycéens du LPii.
- Projet Jardin pour les 4 classes :
 - 9 interventions du CPIE : projet « Mon village, espace de biodiversité », travail autour des insectes pollinisateurs et mise en place à l'école d'un carré de biodiversité. Observations comparées avec celles faites sur le carré de la commune.
 - Intervention d'un apiculteur (découverte du matériel, explication, dégustation)
 - Atelier au Jardin des sens à Poitiers pour les GS-CP, le 25 juin
Merci aux donateurs pour les plantes, Merci à Nicolas Delebecque pour le matériel

• FÊTE DE L'ÉCOLE SAMEDI 23 JUIN :

Programme (détaillé sur le flyer distribué dans les cahiers des élèves) :

13h30-15h : exposition des travaux des élèves

15h-18h : kermesse de l'APE

Guinguette en soirée

3. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

➤ **Ventilation Compte OCCE 2017-2018 :**

Solde créditeur au 31 mai 2018 = 10 346.72 euros

 De nombreuses opérations crédit / débit ne sont pas encore comptabilisées.

DEBITS		CREDITS	
Nature	Montant	Nature	Montant
Reliquats 2016-2017	782,11	A nouveau	2 316,71
Adhésion OCCE	192,66	Subvention Mairie 2017	220,00
Jardin	60,00	Particip. familiale début d'année	627,00
Entretien des élevages	14,56	Versement ASEB - Collecte et vente de papiers	866,84
Achat petit matériel (défilé de printemps, expo, goûters, fête des mères, fête des pères...)	191,27	Marché de Noël	505,35
Adhésion Centre ressources EPS	15,00	Don Comité Jumelage	350,00
Cf ventilation APE	3 000,00	Don APE	3 000,00
Transports ("La Mue"+ musée)	194,70		
Achat photos scol	1 463,00	Vente Photos scol	1 901,90
Achat Glacières (Initiatives)	555,60	Vente Glacières	640,00
Classe Transplantée	7 536,00	Particip. familiale Classe Transplantée	4 270,00
TOTAL	14 004,90 €	TOTAL	14 697,80 €

➤ **Ventilation budget APE 2017-2018 :**

CREDIT		DEBIT	
Nature	Montant	Nature	Montant
Don versement 1	1 500,00 €	Affiliation USEP (GS-CP, CE, CM)	391,20 soit 100%
Don versement 2	1 400,00 €	abonnements Bayard	129,00 soit 100%
		abonnements Milan	112,00 soit 100%
		3 Transports au Cinéma	300,00 soit 100%
		2 séances Cinéma (PS-MS-GS-CP) + 1 séance (GC-CP)	297,50 soit 100%
		Spectacle "La Mue" (PS-MS-GS-CP)	265,00 soit 100%
		Transport "La Mue"	5,30 soit 5,3% soit
Participation Cadeaux Noël	100,00 €	Classe transplantée	1 500,00 12,4%
Total	3 000,00 €	Total	3 000,00€

La clôture des comptes a lieu chaque 31 août et les bilans des comptes sont consultables sur demande.

La coopérative sera positive en cette fin d'année scolaire (environ 200 euros avec le règlement des frais sur les projets non encore aboutis (radio, théâ, jardin des sens).

4. Questions diverses :

➤ Remerciements :

A tous les partenaires de l'école :

- à la **mairie** (travaux, jardin, budget...)

- à l'**APE** (pour l'aide financière mais aussi pour toutes les actions festives proposées...)

- à l'**ASEB** (action collecte et vente de papier recyclé, prêt de matériel sportif, mise à disposition de Coraline...). Les membres du bureau actuel souhaitant arrêter leur activité, l'association pourrait changer de statut. Les enseignants pourraient entrer dans le bureau (en adéquation avec le nouveau projet d'école) ainsi que des élèves. AG le 25/06

- au **Comité de Jumelage** (don de 350 euros lors de la mise en dormance de l'association)

- aux **parents** (dons de plantes, de matériel, de mobilier, de jeux... engagement pour les agréments, disponibilité pour accompagner...)

➤ Gestion des locaux :

Un problème de mauvaises odeurs provenant de canalisations est signalé par les enseignants dans une partie des locaux. Les représentants de la mairie signalent que les travaux nécessaires seront effectués.

➤ Questions des parents :

■ *Lors de la pause méridienne, en particulier à 13h20, heure de rotation entre le personnel de la Mairie et le personnel enseignant, les enfants sont-ils toujours et systématiquement surveillés ?*

Il y a toujours un adulte dans la cour à 13h20 comme pour l'ensemble des récréations. La surveillance de la cour est assurée en effet par le personnel de la Mairie du début de 12h à 13h20. Pour le 1^{er} service, Marie-Paule a en charge 28 élèves dans la cour. Quand le premier service est fini, il y a deux agents qui surveillent les enfants. Trois agents surveillent les enfants quand le second service est terminé. A 13h20, les enseignants prennent le relais de la surveillance jusqu'à la reprise des cours.

■ *Questions concernant la nature de l'organisation des surveillances des récréations par les enseignants. En particulier : l'encadrement est-il suffisant pendant les récréations, au cours du déjeuner à la cantine et à la garderie ? La réglementation sur les fonctions d'animation est-elle respectée ?*

Les enseignants effectuent un point sur l'organisation, répondant aux normes d'encadrement en vigueur : il y a 4 enseignants présents en permanence (toujours deux dans les cours à surveiller : 1 dans la cour élémentaire ; 1 ou 2 dans la cour de maternelle). Par ailleurs, 1 enseignant reste présent au sein des locaux. Il y a de toute façon toujours un adulte dans chaque cour pendant les récréations.

Les représentants de la Mairie rappellent que la réglementation n'impose pas de taux d'encadrement spécifique pour les garderies municipales. La réglementation n'impose un taux d'encadrement que pour les activités périscolaires subventionnées.

■ *Questions concernant l'organisation et la surveillance des siestes des PS-MS :*

L'année prochaine, comme cette année, l'enseignante de PS-MS s'occupera des GS pendant la première partie de la sieste des PS-MS. Cela permet de donner un moment privilégié aux GS et aux CP, qui bénéficient alors d'une enseignante qui leur est exclusivement consacrée. Cette année, 2 groupes de 12 élèves, chacun avec une enseignante. Une Atsem est présente dans la tisanerie pour favoriser l'endormissement des enfants et les surveiller. Si des MS ne dorment pas pendant la sieste, l'enseignante qui s'occupe pendant ce temps des GS les prend en charge. Il est envisagé pour la rentrée prochaine que l'Atsem bénéficie de l'aménagement d'un bureau pour être présente dans la classe même. La mairie va examiner cette possibilité et s'annonce plutôt favorable à l'installation d'un bureau dans cette classe.

■ *Pourrions-nous être prévenus sous forme d'un mot dans les cahiers lorsqu'une nouvelle personne extérieure se trouve au quotidien auprès de nos enfants, en particulier lorsque cela dépasse une journée ?*

Des informations sont données en réunion de rentrée sur les étudiants ou partenaires qui seront présents dans l'année au sein de l'établissement. Les parents sont ordinairement informés lorsqu'un stagiaire est présent de manière durable.

- Pourquoi les élèves exclus de leur classe sont-ils souvent dans la classe de M. Bourriaud ?

Quand un enfant n'est plus à même de rester dans le groupe, il est exclu de sa classe pour son bien-être et/ou le bien-être des autres enfants. Être immergé un moment dans une autre classe lui permet de se calmer et d'opérer un retour réflexif sur les motifs de son exclusion momentanée. Les enfants ne sont cependant pas nécessairement dans la classe de M. Bourriaud mais s'y retrouvent parfois, tout simplement parce que la classe de M. Bourriaud est la plus proche de celle des PS-MS, des GS-CP et de la salle de motricité.

- *Quelle a été cette année l'organisation concrète des classes restantes pendant les créneaux piscines ? Pourquoi n'y avait-t-il pas d'enseignante féminine qui accompagnait cette année dans les vestiaires des filles (aide pour mettre les bonnets avec les cheveux longs, séchage des cheveux...) ?*

M. Belmokadem et M. Bourriaud accompagnaient cette année les CP-CE1-CE2-CM1 à la piscine. Mme Colin et Mme Bonnet sont restées présentes à l'école pendant les quatre séances ayant eu lieu cette année. Les PS-MS restaient faire la sieste, encadrés par les Atsem. De 13h à 14h15, Mme Bonnet restait dans « la classe d'Elisabeth » avec les GS et Mme Colin avec les CM2 dans sa classe. A partir de 14h15, une activité commune a été mise en place et s'est révélée très fructueuse avec d'intéressants moments de partage : lecture et ateliers de jeux de société. Au lever des PS et MS, un élève plus grand lisait donc cette année des livres aux plus petits, sous la surveillance des enseignantes présentes. Il a également été organisé des jeux de société adaptés à l'âge des plus jeunes, que des CM2 expliquaient. Pendant le temps piscine, il n'y avait pas d'enseignante féminine. C'est un choix d'équipe. Cependant, des adultes féminins non enseignants étaient présents malgré tout et pouvaient prendre en charge les élèves. Il y avait toujours une personne féminine présente dans les vestiaires des filles. Les enfants mettent leur bonnet dans un espace mixte. Les équipements de la piscine (2 sèche-cheveux) ne permettent pas de sécher les cheveux à l'ensemble des enfants présents. La nouvelle enseignante étant féminine, et la répartition restant la même pour les créneaux piscine, il y aura une présence féminine d'une enseignante l'année prochaine.

- *La diffusion du mot pour poser les questions au conseil d'école pourrait-elle être effectuée plus tôt, de manière à ce que les parents aient davantage de temps pour répondre ?*

La diffusion du mot est effectuée sauf exception dans des délais raisonnables. Le calendrier a en effet été un peu serré pour ce dernier conseil d'école, pour des raisons de changement de date du conseil. Les informations sont données dans les cahiers lorsque cela est nécessaire, les enseignants prenant soin de transmettre dans les cahiers les mots de l'APE et ceux des représentants des parents d'élèves. La communication tripartite enseignants-Mairie-parents d'élèves s'en trouve ainsi renforcée.

- *Le départ de M. Belmokadem aurait-il pu s'inscrire dans une communication plus efficace ? La concertation et le dialogue avec les parents a-t-il été suffisant ? La Mairie a-t-elle expliqué aux agents qu'elle emploie qu'ils sont soumis à un devoir de réserve ?*

Les représentants de la Mairie répondent qu'ils ont dialogué et dialoguent régulièrement avec leurs agents, y compris sur les conditions déontologiques d'exercice. Concernant le départ de M. Belmokadem, Mme Colin rappelle que l'équipe pédagogique est soumise à un devoir de réserve, qui a été respecté. Ce devoir de réserve doit cependant être conjugué à un devoir de transparence (que les parents sachent par exemple concernant le dysfonctionnement dans l'équipe PS-MS que la sécurité des élèves a été préservée, que le suivi pédagogique a été assuré et que plusieurs expertises ont été réalisées par le conseiller pédagogique cette année). C'est aussi dans un souci de communication et de transparence que Mme Colin rappelle qu'elle a reçu les représentants des parents d'élèves pour répondre à leurs interrogations à la rentrée des vacances de Pâques, puis que les représentants des parents ont été reçus en délégation à l'Inspection académique. L'instance tripartite parents-enseignants-mairie a pu communiquer dans de multiples occasions. La communication a donc été assurée et toutes les questions ont pu être

posées. Une réunion d'information et de restitution a ensuite été organisée dans les locaux de l'école par les représentants des parents d'élèves, à destination des parents des élèves de PS, MS et GS. Ils ont pu répondre à toutes les interrogations des parents présents et chacun a eu l'occasion de s'exprimer. Les représentants des parents d'élèves ont ensuite transmis un court bilan de cette réunion par mail à Mme Colin. Ils ont été informés en amont de la dernière visite d'un conseiller pédagogique dans la classe de PS-MS et en aval de son analyse globale. Les représentants des parents d'élèves ont en effet été destinataires d'un mail synthétique de l'Inspectrice, Mme Rallet, faisant état du fonctionnement tout à fait satisfaisant de la classe des PS-MS depuis le remplacement de M. Belmokadem, constat fondé sur le rapport de la visite du conseiller pédagogique.

- *Est-il possible de prévoir une réunion à la rentrée où la Mairie pourrait présenter ses agents, l'organisation de l'année et les moyens alloués ?*

Oui, c'est prévu.

- *Serait-il envisageable que les enseignants organisent une réunion à mi-parcours (au milieu de l'année scolaire) ?*

Une réunion à mi-parcours présente un intérêt pédagogique limité. Les parents peuvent être reçus par l'enseignant de leur enfant sur simple demande de rendez-vous. Un dialogue au cas par cas présente certainement plus d'intérêt, puisqu'il permet de réunir les trois instances nécessaires en cette occasion : l'enfant concerné, l'enseignant et la famille de l'enfant.

- *Les activités TAP sont-elles suffisamment encadrées par les agents ?*

Les représentants de la Mairie rappellent qu'ils mènent une concertation permanente avec les agents, de manière à ce que les TAP se déroulent dans les meilleures conditions. Beaucoup de retours positifs ont été reçus, y compris de la part de nombreux parents – ce que les représentants des parents d'élèves confirment –, sur le travail des Atsem et des agents en général.

L'équipe enseignante souhaite de bonnes vacances aux élèves et à leur famille et rappelle que la rentrée aura lieu lundi 3 septembre 2018 à 9h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mme Colin clôt le dernier conseil d'école à 22h. Elle annonce que le prochain conseil aura lieu au cours du premier trimestre de l'année 2018-2019.

Le secrétaire
M. Farrugia

La présidente
Mme Colin